



Communiqué de presse
18 septembre 2018

Monsieur le Président, n'augmentez pas les taxes sur les carburants !

La CLCV rend public l'impact de l'augmentation des taxes sur le carburant

L'augmentation des taxes sur le carburant pèse sur le pouvoir d'achat des Français. Les ménages propriétaires de deux véhicules, soit 25 % de la population en France, sont particulièrement impactés. **En 2018, pour ce profil de ménage, la hausse des taxes représente 140 € de plus sur leur feuille d'impôts carburant par rapport à 2017.** La CLCV a chiffré l'impact de cette hausse sur le pouvoir d'achat de différents profils de consommateurs.

En 2018, pour un automobiliste possédant un véhicule essence, le seul poids des taxes énergétiques représente 871 € à l'année. Pour un automobiliste utilisant un véhicule diesel, cette facture est de 660 €. En dix ans, la facture énergétique des automobilistes liée aux taxes a augmenté de 13 % dans le premier cas et de 26 % dans le second. Le poids des taxes énergétiques représente pour les ménages possédant deux véhicules, quasiment 1 500 € dans leur budget. Soit 25 % de plus sur leur facture carburant par rapport à 2008.

Disons-le clairement, **cette atteinte au pouvoir d'achat n'est pas près de s'arrêter.** L'augmentation progressive jusqu'en 2022 de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) va inscrire durablement cette hausse dans le temps. Avec une augmentation au 1^{er} janvier 2019 de 6 centimes au litre pour le gazole et de 3 centimes au litre pour le SP 95, les consommateurs vont encore constater des prix élevés à la pompe.

La CLCV regrette les déclarations de la ministre des Transports, assumant que « les taxes sur le carburant continueront à augmenter. » Cette hausse des taxes est d'autant plus mal venue que les prix du baril de pétrole ont augmenté. Dans ce contexte de flambée du baril, cette décision semble absente de tout pragmatisme. Le double effet de l'augmentation des taxes et d'un baril de pétrole élevé grève fortement le pouvoir d'achat des ménages.

De plus, les mécanismes de compensation de cette fiscalité, à l'instar de la prime à la conversion des véhicules, ne semblent pas suffisants pour limiter cette atteinte au pouvoir d'achat. En effet, en s'acquittant de près de 23 milliards d'euros de fiscalité sur leurs consommations énergétiques fossiles, les ménages bénéficient de seulement 4 milliards d'euros de subventions directes.

Dans ce contexte, **le président de la CLCV a demandé au gouvernement de ne pas prévoir l'augmentation de 6 centimes le litre pour le gazole et de 3 centimes le litre pour l'essence pour 2019.**

Evolution des taxes dans les prix essence/gazole sur 10ans

Sur qu'elle base de parcours annuel faut-il se placer ?

Nous avons déterminé le poids que représentent les taxes dans le budget des consommateurs en établissant deux catégories de profils. Les premiers profils correspondent à la réalisation d'un parcours annuel moyen de 12 700 kilomètres pour un automobiliste possédant un véhicule essence et pour un autre automobiliste possédant un véhicule diesel¹. Le second profil correspond à la réalisation d'un parcours annuel de 25 400 kilomètres pour un ménage possédant un véhicule essence et un véhicule diesel (avec un kilométrage plus important pour le diesel par rapport à l'essence).

Sur qu'elle base de consommation le calcul peut-il se faire ?

La consommation unitaire estimée en 2016 par le Ministère de la Transition écologique et solidaire est la suivante :

6,1 litres aux 100 kilomètres pour les voitures diesel

7,3 litres aux 100 kilomètres les voitures essence

Etude de l'évolution des prix du carburants à 10ans, 5ans, 1an et part des taxes pour un litre

Année	Prix annuel moyen HT SP95	Prix annuel moyen TTC SP95	Taxes SP95	Prix annuel moyen HT Gazole	Prix annuel moyen TTC Gazole	Taxes Gazole
2008	0,52	1,35	0,83	0,63	1,26	0,63
2013	0,67	1,53	0,86	0,68	1,35	0,67
2017	0,48	1,37	0,89	0,48	1,23	0,75
2018	0,56	1,50	0,94	0,57	1,43	0,86

Source : http://www.prix-carburants.developpement-durable.gouv.fr/petrole/se_cons_fr.htm

Parcours annuel moyen pour un automobiliste : 12 700 km



Voiture essence : base consommation 927,1 litres/an

Année	Coût taxes pour le consommateur en euros
2008	769,5 €
2013	797,3 €
2017	825,1 €
2018	871,5 €

L'augmentation des taxes sur le SP95 pour un parcours annuel moyen représente en 2018 :

+102 € de dépense par rapport à 2008

+74,2 € de dépense par rapport à 2013

+46,4€ de dépense par rapport à 2017

¹ http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/Datalab-25-menages-environnement-cc-ed-2017-oct2017.pdf

Voiture Diesel : base consommation 774,7 litres/an

Année	Coût taxes pour le consommateur en euros
2008	488 €
2013	519 €
2017	581 €
2018	666,2 €

L'augmentation des taxes sur le Gazole pour un parcours annuel moyen représente en 2018 :

+178,2 € de dépense par rapport à 2008

+147€ de dépense par rapport à 2013

+85,2€ de dépense par rapport à 2017

Parcours annuel moyen pour un ménage : 25 400 km (10 000 km et 15 400 km)



Entre 1990 et 2014, la part des ménages détenant au moins deux véhicules a fortement augmenté passant de 25% à 35%. A l'évidence, ce constat diffère selon les territoires : les ménages possèdent au moins deux voitures davantage dans les territoires faiblement peuplés que dans les unités urbaines les plus peuplées et dotées d'un meilleur tissu de transport en commun².

Nous avons donc établi un profil de ménage possédant une voiture essence et une voiture diesel. Nous avons distribué le kilométrage le plus élevé au profit de la voiture diesel, qui permet de réaliser des économies sur les plus longues distances.

Voiture essence : base consommation 730 litres/an

Voiture Diesel : base consommation 939,4 litres/an

Année	Coût taxes pour le consommateur en euros
2008	605,9 €
2013	627,8 €
2017	649,7 €
2018	686,2 €

Année	Coût taxes pour le consommateur en euros
2008	591,8 €
2013	629,4 €
2017	704,5 €
2018	807,9 €

Total dépense en taxes pour le ménage

Année	Coût taxes pour le consommateur en euros
2008	1197,6 €
2013	1257,2 €
2017	1354,2 €
2018	1494,1 €

L'augmentation des taxes sur le Gazole et le SP95 pour un ménage avec deux voitures représente :

+296,5 € de dépense par rapport à 2008

+236,9€ de dépense par rapport à 2013

+139,9€ de dépense par rapport à 2017

² http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Datalab/2017/Datalab-25-menages-environnement-cc-ed-2017-oct2017.pdf